Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/03/2025 et publié ou notifié le 24/03/2025

COMMUNE D'AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 21 mars 2025

Date de la convocation: 14/03/2025

Membres en exercice: 10

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 7

<u>Présents</u>: Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Hervé MEUGNOT,

Votants: 10

Nicolas DEZE

Pour: 10

Représentés :

Contre: 0

Excusés: Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Christian

FRANÇOIS

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Vote du Budget Primitif - 2025_24

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs.

Après avoir entendu le rapport général de présentation budget primitif de l'exercice 2025 de la commune d'Aisy sur Armançon,

Le Conseil Municipal

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996, Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE ET DECIDE:

ARTICLE 1:

L'adoption du budget de la Commune d'Aisy sur Armançon pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget étant en sur-équilibre budgétaire en section de fonctionnement, provenant uniquement des résultats du compte administratif de l'exercice précédent (articles L116120-6 et L 1612-7 du Code Général des collectivités Territoriales), et s'élevant :

En recettes à la somme de : 885 127.53 Euros En dépenses à la somme de : 744 378.27 Euros

Dépôt SOUS PREFECTURE D'AVALLON Date de réception de l'AR: 24/03/2025 089-218900041-20250321-2025_24-DE

ARTICLE 2:

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	158 507.00
012	Charges de personne, frais assimilés	120 400.00
014	Atténuations de produits	28 250.00
65	Autres charges de gestion courante	49 026.82
66	Charges financières	3900.00
023	Virement à la section d'investissement	123 740.62
042	Opérations d'ordre de transfert entres sections	13 700.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	497 524.44

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	39 400.00
73	Impôts et taxes	158 000.00
74	Dotations et participations	30 175.43
75	Autres produits de gestion courante	38 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	372 728.27
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	638 303.70

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
21311	Bâtiments administratifs	31 000.00
21316	Equipement du cimetière	3 000.00
21318	Autres bâtiments publics	19 000.00
21321	Immeubles de rapport	28 700.00
21351	Bâtiments publics	1 200.00
2151	Réseaux de voirie	17 300.00
2152	Installation de voirie	14 800.00
2158	Autres instal., mat et outils	5 300.00
21838	Autre matériel informatique	1 500.00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 750.00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 600.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	43 673.83
2188	RAR Autres immobilisations corporelles	53 000.00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	246 823.83

Dépôt SOUS PREFECTURE D'AVALLON Date de réception de l'AR: 24/03/2025 089-218900041-20250321-2025_24-DE

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 709.38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	96 673.83
021	Virement de la section de fonctionnement	123 740.62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 700.00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	246 823.83

Fait et délibéré à AISY SUR ARMANCON, le 21 mars 2025

la secretaire de teance

Nanie-France Nurti

Le Maire,

